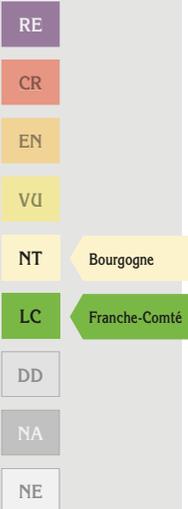


Erebia aethiops (Esper, 1777)

le Moiré sylvicole

Statut

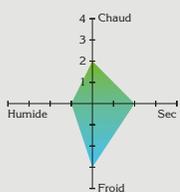


Europe – LC
France – LC

Difficulté de détermination



Diagramme écologique



En limite occidentale de son aire de répartition en Bourgogne, le Moiré sylvicole est moins répandu et commun qu'autrefois. En Franche-Comté, il est encore communément observable dès les premiers plateaux, mais tend également à se raréfier.

Jean-François MERDAN



Femelle (Doubs, 2009).

Écologie et biologie

Le Moiré sylvicole, espèce estivale, a observé une forte baisse de densité après 2002, avec retrait vers l'est confirmé aussi bien en Bourgogne que dans le massif du Jura à basse altitude. C'est une espèce qui aime les lisières, les talus en zones boisées, les fonds de vallons, les zones de prés-bois couronnant les plateaux, presque toujours en secteurs accidentés sur calcaire. Par temps très chaud, il se réfugie en sous-bois et passe alors facilement inaperçu. Les chenilles se développent sur les Bromes, Fétuques, Dactyles et autres Poacées.

Description et risques de confusion

Erebia aethiops est brun sombre, aux ailes assez arrondies, à l'avert riche-ment ocellé sur une bande fauve relativement large mais étranglée au milieu des ailes antérieures. Le dessous des ailes postérieures est caractéristique, avec alternance de larges bandes contrastées dépourvues d'ocelles.

En Bourgogne, aucun risque de confusion, dans la mesure où il s'agit du seul Moiré volant en été. En Franche-Comté, il peut être confondu avec le Moiré frange-pie et le Moiré blanc-fascié, dont le revers diffère et les franges sont entrecoupées.

Distribution

Espèce orophile, eurosibérienne, en limite de répartition vers l'ouest et vers le sud-ouest en Bourgogne, le Moiré sylvicole évite l'essentiel de la Saône-

et-Loire, sûrement trop chaud, et s'il a disparu de la Nièvre, il a été découvert en 2011 dans les monts du Mâconnais, sur terrain cristallin, en continuité avec les populations du Massif central (R. ESSAYAN). Il est en fort déclin vers l'ouest et en baisse de densité hors de ses stations privilégiées, sur le plateau bourguignon au-dessus de 500 m. Il se cantonne dans les zones les plus montagneuses, tout en évitant absolument les plaines de la Saône et du Doubs ; absent du pays Dolois. En Haute-Saône, il est localisé sur les collines calcaires encerclant Vesoul, où il se maintient à faible altitude (300 m). *E. aethiops* se retrouve dès les premiers plateaux du massif du Jura, mais reste localisé. Il présente une densité maximale entre 600 et 800 m et s'élève de façon dispersée jusqu'à 1280 m (Jura : La Pesse, col du Nerbier).

Phénologie

Espèce univoltine, d'apparition centrée sur le mois d'août, mais se montrant de plus en plus tôt en juillet, ou à l'inverse fin août, évitant les périodes de forte canicule. De très rares apparitions dès début juin.

Dates extrêmes : (30 mai 1999 ; 7 juin 2003 ; 8 juin 2004 ; 16 juin 1971) 4 juillet – 17 septembre.

Atteintes et menaces

Le Moiré sylvicole n'est visiblement pas menacé en montagne, mais semble nettement souffrir du réchauffement climatique dans ses habitats les plus occidentaux et les moins élevés (la tempéra-

ture moyenne ayant augmenté de 1 °C au cours des trente dernières années). Ce papillon requiert d'autre part d'importantes sources de nectar et souffre lorsque les talus en lisière ou des bords des routes sont gyrobroyés trop précocement en été.

Certaines stations de l'Yonne ont été détruites par la prolifération du Pin noir, essence autrefois plantée dans de nombreux sites maigres et peu productifs. Les remembrements, les destructions de haies, la mise en viticulture des côtes sèches (Tonnerrois, Chablis, Vézelien, cuesta châtillonnaise) assèchent l'environnement et éliminent tous les corridors fleuris. L'isolement des populations périphériques et leur fragilisation entraînent un resserrement sur les foyers principaux.

Orientations de gestion et mesures conservatoires

L'espèce est en limite de répartition vers le nord-ouest dans l'Yonne et ses stations doivent être gérées dans l'objectif de sa survie ; pas de fauche précoce de bords de route dans les zones de lisières en bas de côte, pour conserver des corridors fleuris durant la période de vol et de développement larvaire.

Jean-Pierre TRANCHEFELIX



Dactylis glomerata au tout premier plan.

Denis JUGAN



Mâle (Jura, 2009).

Jean-François MARADAN



Accouplement, femelle à gauche (Doubs, 2009).

Claude VOINOT

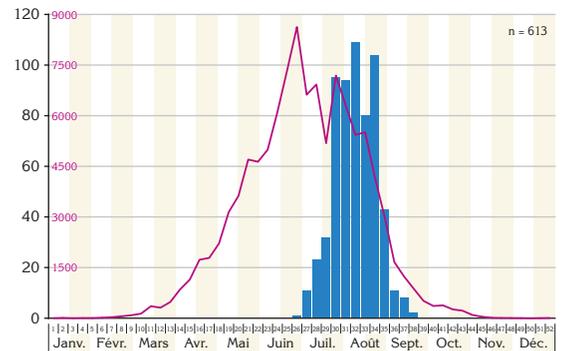


Mâle (Côte-d'Or, 2004).

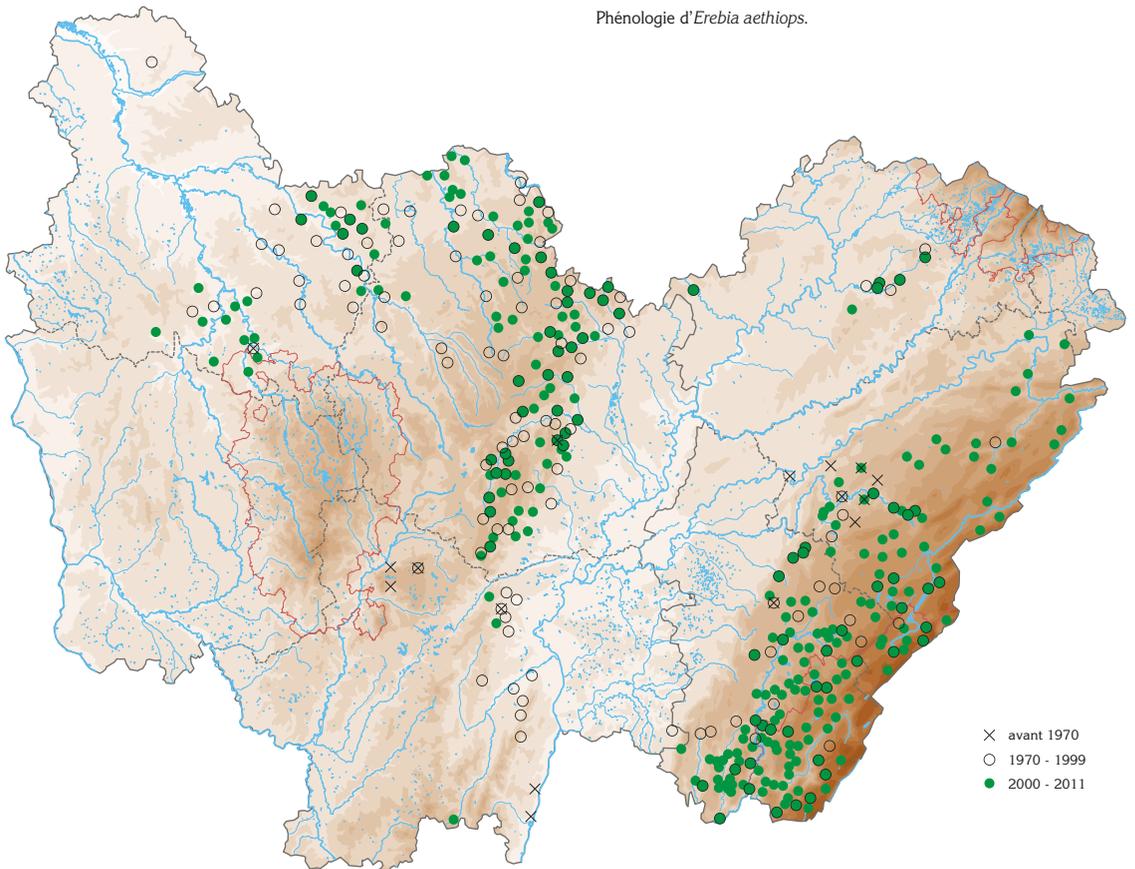
Jean-François MARADAN



Femelle (Doubs, 2009).



Phénologie d'*Erebia aethiops*.



Distribution d'*Erebia aethiops* en Bourgogne et Franche-Comté.